Imprimer

1996/06/19 Québec et Catalogne : une mise en commun de leur expérience d'aménagement linguistique

Québec, le 19 juin 1996. - À l'occasion de la rencontre Catalogne-Québec et en collaboration avec la Generalitat de Catalunya, le Conseil de la langue française tiendra un séminaire intitulé « Politique linguistique et création culturelle », le mercredi 10 juillet 1996, de 9 h à 13 h, dans la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement du Québec. Ce séminaire est fermé et est accessible seulement sur invitation.

La Catalogne et le Québec partagent la même volonté politique de faire respectivement du catalan et du français la langue officielle sur leur territoire respectif. Ainsi, tout comme le Québec a adopté en 1977 la *Charte de la langue française*, la Catalogne a adopté en 1983 la *Loi de la normalisation linguistique* qui fait du catalan la langue officielle au même titre que le castillan. À l'instar de la langue française au Québec, le catalan est la langue de l'Administration, de la justice, de l'enseignement et des moyens de communication catalans. Par ailleurs, même si ces deux législations linguistiques présentent des similitudes, elles contiennent également des différences. C'est pour ces raisons que le Conseil de la langue française a pris l'initiative d'organiser ce séminaire qui servira notamment à faire le point sur différents aspects des politiques linguistiques en vigueur au Québec et en Catalogne.

Au cours de ce séminaire, quatre thèmes seront à l'étude. Comme la littérature et la langue sont intimement liées, l'une ne pouvant exister sans l'autre, le premier thème traitera de la création littéraire. Avant de présenter le conférencier catalan, monsieur André Gaulin, député de Taschereau et ancien professeur de littérature québécoise à l'Université Laval, décrira brièvement l'influence de la littérature et de la chanson québécoises sur la langue et sur l'identité culturelle. Monsieur Oriol Pi de Cabanyes, directeur de l'Institut des lettres catalanes, donnera une brève description de l'histoire de la Catalogne et de la langue catalane, notamment à travers les 800 ans de littérature catalane.

Les deuxième et troisième thèmes seront consacrés au dossier linguistique. Le deuxième thème traitera de la politique linguistique. Monsieur Jean-Claude Corbeil, sociolinguiste renommé et auteur du « Dictionnaire thématique visuel » (DTV), dressera un bilan concis de la situation de la langue française au Québec, alors que monsieur Miquel Reniu, directeur général de la politique linguistique à la Generalitat de Catalogne, fera, à son tour, le bilan de la catalanisation. Le troisième thème permettra d'examiner les mesures juridiques mises pour garantir l'enseignement en français et en catalan. Monsieur José Woehrling, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal, analysera les garanties juridiques appliquées au Québec, tandis que monsieur Joaquim Arenas, chef du service de l'enseignement du catalan du ministère de l'Éducation, décrira le cadre juridique de la Catalogne en matière d'éducation.

Le quatrième thème fera le lien entre la langue et les moyens de communication. Monsieur Yves Martin, sous-ministre associé, responsable de l'application linguistique au ministère de la Culture et des Communications, traitera de l'influence des moyens de communications sur la qualité de la langue et sur l'identité linguistique et culturelle des Québécois, alors que monsieur Jordi Vilajoana, directeur général de la Corporation catalane de radio et télévision, abordera la politique catalane des communications en vue de la diffusion de la langue catalane.

« Il est important qu'à l'heure de la mondialisation des économies et des communications, le Québec et la Catalogne resserrent leurs liens pour travailler à la consolidation de leur langue officielle respective », a déclaré la présidente du Conseil de la langue française, Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos, à l'occasion de la conférence de presse où fut présenté le programme des

2008-00542/

activités qui marqueront la rencontre Québec-Catalogne 1996.